

## **Compte-rendu de la réunion plénière du 11 octobre 2018 du Conseil de quartier Belleville-Saint-Maur**

*École élémentaire du 77 boulevard de Belleville*

---

### **1. Présentation des nouveaux référents et appel à candidatures pour les commissions du Conseil de quartier**

M. Amine MILOUDI s'est proposé de devenir référent de la commission Cadre de vie à l'été 2018, cependant il n'a toujours pas rencontré les membres de la commission, qui fonctionnait sans référent depuis quelque temps, mais se réunissait sous l'initiative de M. Yussef TAHIRI.

Mme Esmaa ISMAILI est désormais référente de la commission Solidarité.

Mme Sihame MELHAY s'était proposée pour devenir référente de la commission Culture, mais a démissionné depuis.

### **2. Échanges sur les projets d'aménagement d'espace public pour le quartier Belleville-Saint-Maur**

M. Florent HUBERT, Conseiller d'arrondissement délégué à l'espace public (élu référent du conseil de quartier Bastille-Popincourt) : Nous avons un enjeu majeur à garantir la qualité de service sur cette nouvelle ligne. Donc, on ne souhaite pas que les bus roulent en circulation, mais on souhaite qu'ils roulent dans le couloir de bus. Voici les problématiques qui se posent à un élu. Il faut que l'on choisisse : est-ce que ce sont les cyclistes qui seront mécontents ou les utilisateurs des bus ? On ne pourra pas contenter tout le monde. Voici le premier point d'arbitrage auquel nous devons faire face avec les services techniques. Deuxième point d'arbitrage, côté 11<sup>ème</sup> : la portion qui se trouve devant l'école du 77 boulevard de Belleville. Nous nous sommes beaucoup battus pour que cette portion devienne une aire piétonne afin de diminuer la circulation automobile. La conséquence a été que les automobilistes ont pris des voies de report, ce qui a eu des conséquences pour les riverains. Une autre hypothèse est envisageable, à savoir, la création d'une aire de rencontre. En effet, la chaussée va être surélevée avec un rampant pour apaiser totalement la circulation automobile qui va fortement être ralentie. Cela permettra une meilleure cohabitation avec les cyclistes. Nous sommes toujours dans une phase de débat. Ce projet est hyper-stratégique à l'échelle de la ville de Paris. Refaire le boulevard de Belleville en conciliant tous les usages d'une ville et de sa population, cela prend du temps. Une réunion ad hoc va bientôt être fixée. Lors de ce nouveau rendez-vous, l'ensemble de vos questions seront prises en compte.

M. Yussef TAHIRI, référent de la commission Cadre de vie : Que pouvez-vous nous dire concernant la végétalisation sur le boulevard, une fois les travaux terminés ?

M. Florent HUBERT : Il y aura de la végétalisation supplémentaire sur le boulevard. Vous savez que l'ensemble du terre-plein des Maronites va être réaménagé pour être végétalisé. Une réunion publique ad hoc de plusieurs heures avec l'ensemble des services techniques sera prochainement annoncée. Des architectes, des ingénieurs vont vous apporter les réponses à toutes vos questions.

Conseiller de quartier du Bas-Belleville (20<sup>e</sup>) : Je voudrais parler au nom de l'association « Paris en Selle ». Nous prenons acte de l'organisation d'une prochaine réunion, en espérant que celle-ci soit une réelle concertation.

Conseiller de quartier de Saint-Louis Faubourg du Temple (10<sup>e</sup>) : La mairie du 10<sup>ème</sup> nous avait promis une réunion de concertation. Si je comprends bien, avant la fin de l'année, nous serons invités à une réunion d'information présentant le projet finalisé.

Conseiller de quartier de Belleville (20<sup>e</sup>) : Nous avons le sentiment que, sur certaines questions, notre avis n'a pas été pris en compte.

Habitante du 19<sup>e</sup> : Ce projet d'aménagement nous concerne aussi. Je suis cycliste et membre depuis peu de l'association « Paris en Selle ». Nous voulons continuer à faire du vélo de façon sécurisée.

M. Florent HUBERT : Je vais vous donner quelques éléments de réponse rapide. Il y a deux sujets. Le premier est la concertation. Cela fait bientôt quatre ans que la mandature a commencé. Des réunions sur le boulevard, j'en ai eu au minimum 4. Il y a eu au moins deux réunions où l'on a présenté des scénarios différents. Le scénario avec la voie de bus mutualisée a été présenté comme une hypothèse. Aujourd'hui, aucune hypothèse n'est idéale. Notre objectif est de permettre à chacun de se déplacer selon son mode de déplacement. Enfin, il faut que nous soyons d'accord sur le terme de concertation. La concertation, c'est quand tout le monde à la parole. C'est quand chaque avis est considéré comme important, entendu, traité et réellement écouté et pris en compte. C'est cela notre quotidien d' élu. Ensuite, chacun peut comprendre qu'à Paris, il y a une multitude d'intérêts divergents. Dès lors, il est impossible de répondre favorablement aux avis et désirs de chacun. Notre travail d' élu est justement de pouvoir arbitrer entre ces différentes facettes de l'intérêt général.

M. Pierre JAPHET, Adjoint au Maire chargé des transports : Ce que je voulais juste souligner par rapport à la piste cyclable, c'est que l'ensemble des scénarios ont été examinés.

M. Yussef TAHIRI : Je constate que l'élargissement des trottoirs ne profite que très rarement aux piétons. Bien souvent, il y a des demandes d'élargissement de terrasses.

M. Florent HUBERT : Nous avons répondu négativement à toutes les demandes d'agrandissement de terrasses. Nous ne créons pas d'espace public pour le privatiser. Certains commerçants s'arrogent le droit d'agrandir leur terrasse de façon illégale. Dès lors, nous mettons des contraventions.

### **3. Point d'avancement sur les projets d'investissement du CQ et du budget participatif**

M. Yussef TAHIRI : L'Espace jeunes, rue de l'Orillon, a été finalisé en début de mandature. Ensuite, nous avons l'aménagement du parvis de l'église St-Joseph des Nations qui concerne la rue Saint-Maur. Ici, il était question de végétalisation et de limitation de stationnement pour les deux roues. J'ai une petite question : Où en sommes-nous, concernant les ralentisseurs, rue Jean-Pierre Timbaud ?

M. Pierre JAPHET : En ce qui concerne la rue Jean-Pierre Timbaud, les ralentisseurs ont été posés au mois de septembre.

M. Yussef TAHIRI : Nous vous remercions pour votre réactivité concernant ce point. De plus, concernant le projet de la rue Vaucouleurs, la Mairie a également très bien communiqué sur ce point. En effet, tous les riverains avaient reçu les documents de communication.

M. Florent HUBERT : En ce moment, nous sommes en train de réaliser énormément de choses. En ce qui concerne les pieds d'arbres rue de Ménilmontant, ils seront faits en même temps que les travaux Place Jean Ferrat. Sur le carrefour Auguste Métivier, les travaux devraient débiter normalement à la fin du mois de décembre. Concernant la rue Vaucouleurs, cinq arbres seront plantés.

M. Jacques LEFORT, Conseiller d'arrondissement du groupe Les Républicains : Il semblerait que les ralentisseurs de la rue Jean-Pierre Timbaud auraient été placés au mauvais endroit, à savoir, en aval du passage piéton.

M. Yussef TAHIRI : Je vous propose de voir par thématique les projets du budget participatif.

#### ***Végétalisation :***

- 2015 : Végétalisation de la place de la Fontaine Timbaud – 150 000€

M. Florent HUBERT : Les travaux sont prévus pour 2019. Le projet prévoit la création d'un maximum de jardinières en pleine terre. C'est l'orientation politique stratégique du moment. Une présentation aux habitants est prévue.

- 2016 : Remettre du vert dans la rue du Chemin Vert – 240 000€

M. Florent HUBERT : Il s'agit d'un gros projet. Dans la mesure où cette rue a une topographie spécifique, elle ne peut pas accueillir de grands arbres. Toutefois, nous avons travaillé avec les porteurs du projet. Ainsi, il est prévu la création de jardinières en pleine terre sur tout le linéaire de la rue (plus précisément du Père-Lachaise au Boulevard Richard-Lenoir), avec des arbustes qui pourraient monter jusqu'à quatre mètres. Le projet a été instruit techniquement, et les travaux sont prévus pour 2019. Une présentation aux habitants est également prévue.

Mme Joëlle Morel, Conseillère de Paris, Conseillère déléguée aux espaces verts, à la biodiversité et au Plan Climat : La végétalisation des pieds d'arbres est un point emblématique de notre

mandature depuis 2014. En effet, c'est la première fois que l'on permet aux habitants, riverains, commerçants, associations de s'approprier de l'espace public. Le 11<sup>ème</sup> arrondissement est un espace dense avec très peu d'espaces verts. Aujourd'hui, c'est plus de trois cent cinquante permis de végétaliser qui ont été déposés. Le quartier Belleville Saint-Maur s'est d'ailleurs emparé de ce dispositif. Je rappelle que les permis de végétaliser demandent une autorisation de la Mairie de Paris.

Ce n'est pas toujours facile car il faut accompagner les personnes qui obtiennent ces permis de végétaliser : c'est la raison pour laquelle la Mairie a créé « un comité de jardiniers citoyens » qui se réunit régulièrement pour se donner confiance malgré les incivilités. Certains abandonnent car c'est difficile, je le comprends tout à fait. Dès lors, je demande au conseil de quartier d'être vigilant concernant les permis de végétaliser.

Concernant le square Jean Aicard, qui fait l'objet d'une intention toute particulière, il y a trois parcelles. Une qui accueille les enfants, l'autre qui accueille un petit jardin partagé et une troisième parcelle qui accueille les boulistes. Je suis de très près le projet du budget participatif lauréat en 2017. Je sais qu'il y a des demandes des riverains pour que ces trois parcelles communiquent mieux ensemble. À ce jour, je n'ai pas encore eu le retour des services de la Ville. J'espère avoir leur retour très vite afin de pouvoir organiser une réunion avec toutes les personnes intéressées par le square Jean Aicard.

M. Yussef TAHIRI : Nous comprenons les difficultés de la Mairie de Paris. Toutefois, selon nous, il y a un problème dans le calendrier. Il suffit de comparer avec d'autres jardins. Nous vous serions gré de mettre un des projets du quartier en haut de la pile afin qu'il puisse être réalisé avant la fin de l'année.

### ***Enfants/éducation :***

- 2014 : Rendre la rue aux enfants (projet parisien) – 1 500 000€

M. Yussef TAHIRI : Des opérations ont lieu rue Robert Houdin assez régulièrement, notamment au printemps et pendant l'été. À chaque fois, ce fût un grand succès, les enfants apprécient cette animation. La rue étant piétonnisée, cela permet de le faire là-bas. Nous avons demandé à l'Équipe de développement local d'informer les jeunes et les familles qui habitent un peu plus loin que ce périmètre.

- 2017 : #École De Rêve (projet parisien) – 3 500 000€

Mme Sophie PRADINAS-HOFFMANN, Adjointe au Maire chargée de la vie scolaire et périscolaire : Beaucoup a déjà été fait durant l'été et d'autres travaux sont prévus pour l'été prochain. Grâce au budget participatif, nous allons pouvoir faire refaire les toilettes des écoles.

### ***Espace public/cadre de vie/lien social :***

- 2015 : Un parcours de fresques à Belleville/Saint-Maur – 75 000€

M. Florent HUBERT : Nous avons repérés des murs pignons et des murs aveugles afin de pouvoir développer l'art urbain au sein de notre arrondissement. Il est plus facile d'intervenir sur les murs des bailleurs qui sont dans la nébuleuse municipale plutôt que d'intervenir sur des copropriétés privées. Les murs repérés ont été transmis à la Direction des Affaires Culturelles. Un bureau, en central, pilote ce projet. Honnêtement, il y a énormément de demandes, beaucoup de projets similaires votés dans de nombreux arrondissement. À l'heure actuelle, je ne sais pas quels murs seront choisis, tout comme les artistes retenus.

M. Yussef TAHIRI : Nous aimerions connaître les adresses repérés car nous pensons que se sont les habitants qui doivent en partie, les choisir.

Intervention d'une habitante : Serait-il possible de demander aux graphes d'utiliser des bombes sans solvant ?

- 2016 : Un espace de don d'objets en libre-service dans le quartier Fontaine au Roi – 10 000€

M. Florent HUBERT : Je vais vous citer les éléments mis à ma disposition sur ce point. Je cite : « Ce projet a été déposé par le Conseil citoyen. Le Conseil citoyen a mené une expérimentation de boîte à dons itinérante dans le quartier Fontaine au Roi : 2 ateliers ont eu lieu à l'Espace Jeunes Paris Belleville pour fabriquer cette boîte à dons à partir de matériaux de récupération, et la boîte a été installée dans les locaux d'associations partenaires en décembre-janvier derniers. La mise en place de trois autres boîtes est envisagée par le Conseil citoyen pour répondre au projet du Budget participatif ».

- 2017 : Réaménager la place Marek Edelman – 140 000€

M. Florent HUBERT : Ce projet s'inscrit dans une double approche. D'un côté le réaménagement des Fermiers-Généralx, avec le boulevard de Belleville. Ensuite l'installation d'un parcours sportif, avec des continuités piétonnes. Et enfin, la problématique globale de la régulation aux extrémités des marchés et sauvettes. Ce projet s'inscrit donc dans une dynamique plus large. Pour nous, l'enjeu, c'est d'aménager grands boulevards du nord est parisien. C'est un très bel espace et il faut beaucoup d'ambition pour ce site.

- 2017 : Un kiosque d'animation et de partage citoyen – 100 000€

M. Bastien RECHER, Adjoint au Maire chargé du logement et de l'habitat, référent du conseil de quartier Belleville Saint-Maur : Le site retenu est l'esplanade Roger Linet. Nous sommes en attente des retours des études. Il y a pas mal de contraintes, notamment des contraintes de réseaux.

### ***Voirie/mobilités :***

- 2015 : Paris aux piétons (projet parisien) – 8 000 000€

- 2016: Refaire les trottoirs dégradés à Belleville Saint-Maur – 400 000€

M.Yussef TAHIRI : Nous constatons que ce projet est à 90% finalisé. Et comme vous nous l'avez indiqué, les travaux de la place Jean Ferrat commenceront prochainement.

Mme Esmaa ISMAILI : Je me permets t'intervenir sur ce sujet car je constate qu'il est très difficile de circuler à poussette sur les trottoirs. Certains bars utilisent beaucoup de place.

M. Florent HUBERT : Je n'autorise jamais de terrasse qui occupe plus d'un tiers de l'espace. Si la voie est très étroite, il faut qu'il y ait au moins 1,60 m. Moi aussi, je déteste devoir descendre ma poussette sur la chaussée. Aujourd'hui, nous avons la DPSP (Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection de la Ville de Paris) et ses 3400 agents qui sont là pour lutter contre les incivilités. Les terrasses en font partie. Les verbalisations explosent. Écrivez-nous un mail en cas d'abus avéré car nous devons avoir des signalements pour pouvoir agir.

### ***Commerces/associations :***

- 2016 : + de commerces dans les quartiers populaires (projet parisien) – 2 500 000€

M. Yussef TAHIRI : Le 1<sup>er</sup> appel à projets avait récompensé les projets du bar-restaurant L'Orillon et de la librairie Libralire. Ces deux commerces sont ravis.

- 2016 : Agir en faveur de la vitalité associative des quartiers populaires (projet parisien) – 3 500 000€

Y. Yussef TAHIRI : Des subventions ont été allouées à l'association qui s'occupe de la Coop mijotée, un restaurant ouvert à tous, qui se trouve à la résidence sociale de la Fontaine au Roi. Vous pouvez y manger des plats du monde et africains pour 5 euros. Cela permet de rencontrer d'autres personnes du quartier.

- 2016 : Espaces de travail publics (projet parisien) – 2 300 000€

M. Yussef TAHIRI : Un espace pour étudiants ainsi que pour les travailleurs nomades, situé au 91 bis rue Jean-Pierre Timbaud. Le jury de sélection des projets s'est réuni le 9 janvier 2018. Des travaux ont ainsi eu lieu cet été au café-coworking Onzième Lieu, qui a rouvert en septembre. Cela bénéficie au quartier.

#### **4. Présentation et vote sur les nouveaux projets d'investissement du CQ**

- Achat et installation de radars pédagogiques :

M. Fabien DUQUESNE, référent de la commission Espace public, mobilité, développement durable : Nous avons réussi à avoir les trois devis demandés dans le temps imparti. Toutefois, à la suite d'échanges avec la Mairie, j'ai appris que la Direction de la Voirie et des Déplacements de la Ville ne pourrait pas prendre en charge la pose de ces radars. Dès lors, il m'a été demandé d'inscrire dans les devis la pose ainsi que l'entretien des radars. En outre, les devis en ma possession ne comportent pas ces deux mentions et donc sous-évalue le coût d'une telle opération. Nous ne pouvons donc pas voter ce projet ce soir. Mais nous retenterons l'année prochaine !

M. Florent HUBERT : Je pense que c'est une bonne idée de développer des radars pédagogiques. Malheureusement, Paris est Paris et nous avons quelques contraintes. La première est de s'assurer que nous avons des radars aux normes car il existe plein de radars pédagogiques et à Paris, nous ne pouvons prendre que quelques modèles. Ensuite, ces modèles doivent être validés par nos services techniques. À titre personnel j'aimerais bien que soit développé au niveau de la politique municipale des radars pédagogiques, raccordés aux éclairages publics ou alimentés via des panneaux solaires. Cela me paraît être la meilleure solution car si vous achetez seulement des radars alimentés par batterie, le coût de l'entretien va se poser très rapidement. Je suis pour que le débat continue sur cette question. C'est un super projet et il faut continuer à le porter.

#### **5. Actualité des commissions**

M. Michel VION, membre de la commission Culture - Animation de quartier : Nous organisons cinq projections gratuites à la Maison des Métallos par an. La prochaine aura lieu le 13 octobre. Nous avons choisi *Wall-E* une petite animation. La prochaine projection aura lieu le 20 décembre. Concernant le « Circul'livre » nous avons des problèmes de lieu de stockage.

M. Fabien DUQUESNE, référent de la commission Espace Public, mobilités, développement durable : En lien avec la commission Propreté / Cadre de vie, nous allons proposer une réunion sur la propreté qui concerne le développement durable, à savoir l'installation de conteneurs sur l'espace public pour les immeubles qui n'ont pas de poubelles de tri.

Mme Esmaa ISMAILI : Je suis intervenue à l'école maternelle du 54 rue Servan, concernant le remplacement d'une ASEM. À cette occasion, j'avais sollicité M. le Maire. Une solution a pu être trouvée très rapidement. Dès lors, je voudrais remercier la Mairie pour l'écoute et la solution trouvée.